

■ **Fondation des Arts du Cirque de Sainte-Croix**, à Sainte-Croix, rue du Jura 15, c/o Yves Bugnon, CH-550-1043514-5. Nouvelle fondation. Statuts: 25 février 2005. But: récolte de fonds et soutien financier, notamment en faveur de l'Association pour l'Ecole de Cirque de Sainte-Croix, promotion de l'Ecole de Cirque de Sainte-Croix. Conseil: cinq à neuf membres. La fondation est engagée par la signature individuelle de Bugnon Yves, de Bullet, à Sainte-Croix, président, Gonzalez Carlos, d'Espagne, à Sainte-Croix, vice-président, et Paillard Chevalley Lisette, de et à Sainte-Croix, secrétaire, tous trois membres du conseil.
Journal no 2941 du 18.03.2005
(02763084 / CH-550.1.043.514-5)